



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du vendredi 11 octobre 2013

Ouverture de séance 20h30

Le quorum étant atteint, 61 adhérents sont présents ou représentés sur les 132 adhérents votants, l'Assemblée Générale ordinaire peut délibérer valablement.

1) Le Président, Laurent RACHET expose son rapport moral.

« Comme chaque année, les activités de la saison 2012/2013 au sein du CPALB ont été importantes et nous finissons la saison avec 144 membres contre 147 en 2012.

Grace aux encadrants et le bureau technique, nous avons pu réaliser la formation de tous les niveaux de plongeurs et grâce à nos formateurs ANTEOR, nous avons pu réaliser des formations RIFA plongée et Apnée. Je regrette seulement que nous n'ayons pas été en mesure de proposer cette année des plongées pour les enfants et les adolescents, en grande partie à cause des travaux du centre nautique, j'espère que nous trouverons une solution pour cette nouvelle saison.

L'exploration au sein du club n'est pas en reste malgré une baisse de fréquentation. Cette baisse est essentiellement due à une météo au printemps et à une conjoncture économique défavorable. Je suis aussi persuadé que le manque de place sur le parking participe grandement à ce phénomène.

Je remercie les DP et les encadrants pour leur implication dans les formations et les plongées exploration même si je remarque que c'est souvent les mêmes personnes qui se proposent pour assurer les ouvertures du club. En plus des plongées à l'air, nous permettons à nos membres de plonger au Nitrox, au trimix et en recycleur.

La section Apnée continue son développement. En effet, nous atteignons le nombre de 20 pratiquants pour le loisir et 7 apnéistes performeur, dont certains participent à des compétitions. Nous avons formé 13 apnéiste N et 6 RIFA Apnée. Les séances piscines se sont déroulées d'octobre à Mai et suivies par des séances au lac en poids constant pendant l'été. L'engouement se confirme et la section apnée aura besoin d'un grand nombre de lignes d'eau à la piscine.

Les travaux de la piscine nous ont considérablement perturbés et nous ont fait perdre un certain nombre de futur niveau 1. Les travaux devraient se terminer à l'été 2014 et à l'issue, nous aurons besoin d'un nombre plus important de lignes d'eau afin d'assurer l'ensemble des activités (formation niveau 1, formation enfant, nage avec palme et apnée).

L'argent étant le nerf de la guerre, je vous informe que nous avons perdu en l'espace de 10 ans, 1/3 de notre capacité d'investissement, 4000 € à ce jour. Les raisons sont multiples, l'augmentation continue de la licence pas toujours répercutée par le passé, l'augmentation importante des assurances et de l'essence, le développement des activités du club.

Vous devez savoir que l'activité plongée ne fait qu'un bénéfice de 1000 € soit 1/4 de notre capacité et que la carte de plongée est à prix coûtant. En l'espace de 15 ans, notre capacité d'investissement nous a permis d'acheter 2 bateaux, de racheter 2 moteurs, d'entretenir les bateaux et le compresseur, de mettre en place le gonflage Nitrox, tout ceci dans le but de développer notre club et surtout d'assurer à nos successeurs d'avoir un outil magnifique pour pratiquer et faire partager leur loisir. Il est donc très important que nous gardions cette capacité d'investir pour l'avenir.

Le bilan de notre matériel est en cours, il nous servira de base pour racheter l'année prochaine du matériel comme les combinaisons et gilets stabilisateurs. Nous continueront à donner les moyens aux plongées mélanges pour se développer.

Nous conservons une convivialité importante à mes yeux malgré la dimension de notre club. Je remercie l'ensemble des membres qui œuvre dans l'ombre afin de garder cette ambiance et permettre à tous les adhérents de pouvoir plonger en toute sécurité et avec un haut niveau de confort. Ces personnes commencent à fatiguer du manque d'engagement d'une grande majorité des membres. Je souhaite que chacun prenne conscience que notre club est le seul à proposer autant d'activité au sein de la Savoie en terme de plongée scaphandre de formation, d'exploration et aussi de plongée libre (apnée). Vous devez être fiers de tout le travail que chacun réalise au sein de notre structure permettant à nos adhérents de partager leur activité favorite.

Une nouvelle fois, je souhaite une meilleure communication entre tous les adhérents et le conseil d'administration, afin d'éviter les conflits préjudiciables à notre convivialité.

En effet, je regrette que nos membres ne s'adressent pas plus souvent au Conseil D'administration pour exprimer leur malaise ou leur avis. Je rappelle à toutes et à tous que nous sommes vos représentants et que chaque membre du Conseil est votre écoute et surtout moi-même en tant que Président. N'hésitez pas à venir discuter avec nous !

Comme l'année dernière je me répète, je vois une lassitude des personnes qui œuvrent depuis des années pour notre club. Je les comprends et je souhaite que d'autres personnes s'investissent de manière plus significative afin de les épauler dans les tâches quotidiennes. L'avenir du CPALB vous appartient le club deviendra ce que vous voulez bien en faire.

Je remercie l'ensemble des membres de conseil d'administration, des différents commissions et des personnes œuvrant dans leur club, pour leur implication et leur dévouement, nous permettant de plonger toute la saison.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de belles plongées au sein du CPALB pour la saison 2013-2014. »

2) La trésorière, RENARD Marie-Noëlle expose le bilan financier.

L'exercice comptable débute le 1^{ER} septembre pour s'achever le 31 août de l'année suivante.

	2011/2012	2012/2013
RECETTES	52 037,59	40 437,38
DEPENSES	47 654,20	38 859,19

La saison 2011/2012 s'est terminée avec un excédent de 4383,39 €. Sur cet excédent, 3000 € ont été provisionnés pour les futurs travaux prévus sur la barge, le reste a permis l'achat de matériel de plongée et de secours (9 masques BAVU, 4 détendeurs, 2 blocs S80, 1 bouée apnée)

La saison 2012/2013 se termine par un excédent de 1578,19 €, sachant que sur cet exercice nous avons provisionné à nouveau 3000 € pour les travaux de labarge.

➤ **DEPENSES 2012/2013 :**

DEPENSES 2012/2013		
CHARGES FIXES	4 698,88	12,09%
DEPENSES FONCTIONNEMENT	6 496,60	16,72%
DEPENSES ACTIVITE	27 663,71	71,19%
	38 859,19	

Charges fixes : assurances bateaux et RC, charges locaux, téléphonie et internet, cotisations diverses (dépenses inéluctables indépendamment ça plonge ou pas)

Dépenses de fonctionnement : papeterie, document. , affranchissement, travaux, nettoyage/hygiène, évènements, frais réception, déplacements, manifestations, boissons, vêtements et frais bancaires divers

Dépenses directement liées à l'activité : licence, assurance plongeur, carte plongée, extérieurs, baptêmes, essence, entretien bateau-compresseur-bouteille , oxygène, mat.d'assistance et secours, matériel plongée, fournitures féd. , formation, sortie mer, créneaux piscine.

DEPENSES	2011/2012	2012/2013
Assurances	4 175,35	4 460,25
Bateaux	4 327,84	4 427,54
Bouteilles	696,31	853,94
Compresseur	2 941,18	1 541,04
Mat. Plongée et secours	1 372,44	2 083,05
Fonct, manifest.,convivial.	16 038,19	6 482,00
Charges, cotis., frais div.	4 990,02	6 695,26
Sorties mer	7 398,89	6 983,00
Fédération	5 713,98	5 333,11
	47 654,20	38 859,19

L'écart important entre les deux saisons provient du poste « fonctionnement-manifestation-convivialité, dû essentiellement à l'organisation des 30 ans du club (9 368,38 €) en sept 2011.

Compresseur : en 2011/2012 il y a eu une grosse dépense : 2 470 €

Matériel : achat de BAVU différentes tailles pour se mettre en conformité avec la réglementation.

Charges : en augmentation car les créneaux piscine du 1^{er} trim 12 ont été réglés sur la saison suivante, de plus, une période plus importante a été accordée pour commencer les entraînements d'apnée plus tôt (oct) et finir plus tard (en mai)

INVESTISSEMENT 2012/2013 :

4 détenteurs titan : 556 €

Une bouée pour l'apnée : 109,90€

4 kit chambre sèche : 179,60 €

2 blocs S80 : 300 €

9 masques pour BAVU : 385,35 €

1 avertisseur sous-marin : 49 €

➤ **RECETTES 2012/2013 :**

Le comparatif des deux saisons n'est pas très significatif car plusieurs recettes passées sur la saison 2011-2012 relevaient en fait de la saison précédente (environ 1 250 €)

	RECETTES	2011/2012	2012/2013
Cotisations		23 857,85	21 496,16
	cartes plongée	7 061,00	5 160,00
	Licence	9 728,35	10 070,16
	Formation	3 220,00	2 610,00
	Extérieurs	2 209,00	1 893,00
	Assurances	1 639,50	1 763,00
Autres revenus		10 108,59	2 565 ,71
	Alimentation, manifestations	6 538,16	1 769,85
	Bouteilles	614,94	271,51
	Matériel, fournit.féd.,vét.	1 190,90	442,30
	Examen	1 764,59	0,00
	Oxygène		82,05
Subventions		6 797,10	6 029,03
	Commune	1 300,00	1 600,00
	Commune/créneaux piscine	2 297,10	4 094,03
	Ministère	2 200,00	0,00
	Sponsors, dons		335,00
	EDF	1 000,00	0,00
Sorties mer		7 192,08	6 810,50
Convivialité		4 081,97	3 535,98
		52 037,59	40 437,38

Cotisations : Baisse cette saison liée à beaucoup d'encaissements de la saison 2010/11 passés sur l'exercice 2011/12.

Autres revenus : Baisse par rapport à 2011/12 dû principalement

- Festivités des 30 ans (4 195 €),
- des encaissements de BBQ de 2010/11 reportés sur l'exercice suivant (355 €)
- Remboursement du CODEP en 2011/12 pour l'organisation N4 de 2011 (1 296 €)

Subventions en baisse : rien perçu d'EDF et CNDS au 31 août 13

Sortie mer : 195 € de la gestion précédente

Convivialité : une partie également de report en 2011/12 mais aussi plus d'encaissement.

Le bilan financier de la trésorière est approuvé à l'unanimité : 61 OUI, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Marie noëlle RENARD propose le prévisionnel pour la saison 2013/2014

DEPENSES	2013/2014	
Assurances	4 600	10%
Bateaux	7 100	10%
Bouteilles	900	2%
Compresseur	700	4%
Mat. Plongée et secours	1 800	8%
Fonct, manifest.,convivial.	7 700	20%
Charges, cotis., frais div.	6 500	16%
Sorties mer	7 700	17%
Fédération	5 500	13%
	42 500	

RECETTES	2013/2014	
COTISATIONS	22 500	53 %
SUBVENTIONS	6 300	15 %
AUTRES REVENUS	2 600	6 %
SORTIE MER	7 500	18 %
CONVIVIALITE	3 600	8 %
	42 500	

Les recettes sont calées approximativement sur le même nombre de licenciés que la saison 2012/2013.

A noter, que dans le poste « SUBVENTIONS » sont comptés les remboursements des créneaux piscine par la Ville d'Aix-les-Bains.

Pour les investissements, il est prévu principalement :

- Le renouvellement de matériel (combinaison, gilet) (1000 €)
- L'achat d'un analyseur (800 €)
- Le remplacement de l'ordinateur dans la salle de cour (500 €)
- L'achat de quelques tabourets pour la salle de vie (200 €)

Il nous faudra encore provisionner cette saison à venir 1 500 € pour les travaux de la barge prévus en 2015.

Il est très important d'alimenter notre potentiel d'investissement et d'entretien de tout notre matériel (bateaux, compresseur, blocs, équipements)

SITUATION DES COMPTES DU CLUB AU 31/08/13

COMPTE CHEQUE	5 522,94 €
COMPTE SUR LIVRET	16 275,88€
LIVRET A Association	105,31€
CAISSE	119,57€

Le prévisionnel a été approuvé à l'unanimité : 61 OUI, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Quitus est voté à l'unanimité : 61 OUI, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

3) Le responsable technique, Didier GANDIN, présente un bilan des activités techniques et formations.

- De nombreuses formations cette année notamment 3 Niveau 1 en milieu naturel, 5 candidats N2 dont 4 ont terminé leur formation, 2 niveau 3, RIFA pour les formations et recyclage
- Le trimix base s'intègre au fur et à mesure, 19 personnes sont formés au trimix élémentaire
- On constate une diminution du nombre d'adhérents et de plongées et le nombre moyen de plongeurs par sortie en baisse.
- Augmentation de l'utilisation du nitrox fond, y compris le recycleur.

4) La secrétaire , Emmanuelle ROLLAND, fait le bilan des activités

Elle effectue un rappel chronologique des différentes activités organisées par le club et des participations du club à des manifestations extérieures.

Le bilan des activités de la secrétaire est approuvé à l'unanimité.

5) Laurent RACHET donne la parole

A Daniel RICCARDI, Président de RABA

Au Président de l'AULB,

qui apprécie l'implication de notre club et remercie Jean Luc VELATI et Georges CONGOURDAN pour leur participation aux différentes réunions.

A monsieur FRUGIER, qui confirme que les créneaux de la piscine seront à nouveau bientôt disponible, que le problème de places sur le parking ne va pas aller en s'arrangeant et que cette année la fête du nautisme n'aura pas lieu en même temps que les autres ; Il remercie les actions menées par notre club (ex : nettoyage).

6) Une présentation des modifications du règlement intérieur et tarifaires proposées à l'assemblée générale est faite par Laurent RACHET.

- La modification du règlement intérieur a été acceptée : 56 OUI et 5 NON
- S'agissant des évolutions tarifaires, il est proposé :
 - Passage des boissons de 1.20 € à 1 €
 - Passage de l'adhésion licence plongeur de 90€ à 95€
 - Passage de la plongée des extérieurs de 15€ à 20 €

La modification des tarifs a été acceptée : 53 OUI et 8 NON

*Club de Plongée d'Aix Lac du Bourget - FFESSM 1473126 contact@chez.com
Chemin de la Roselière, Baie de Mémard tél. : 04 79 63 46 13
73100 - Aix-les-Bains www.cpalb.fr*

7) Le vote pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration est organisé.

Les membres du CA sortants sont : Jean Marc SIOMSI, Jean Luc VELATI, Laurent RACHET, Gilles ALMASIO.

Cinq adhérents ont candidaté sur les postes correspondant au renouvellement du tiers sortant : Jean Marc SIOMSI, Jean Luc VELATI, Laurent RACHET, Gilles ALMASIO, VARON Céline.

Le vote est organisé pour le renouvellement par tiers du CA du CPALB. Les résultats des élections sont les suivants :

	voix pour	voix contre
Jean Marc SIOMSI	60	1
Jean Luc VELATI	61	0
Laurent RACHET	58	3
ALMASIO Gilles	60	1
VARON Céline	55	6

Jean Marc SIOMSI, Jean Luc VELATI, Laurent RACHET, Gilles ALMASIO, VARON Céline sont élus.

8) Le nouveau Conseil d'Administration du CPALB se retire pour délibérer afin de proposer à l'Assemblée Générale un candidat pour le Présidence du club et d'élire le bureau.

Le nouveau CA propose à l'Assemblée Générale de voter pour l'élection du Président du CPALB et Laurent RACHET se propose comme candidat.

L'Assemblée Générale vote et réélit Laurent RACHET avec : 53 voix pour , 5 voix contre et 3 abstentions.

Laurent RACHET est donc réélu Président du CPALB.

Laurent RACHET présente la composition du bureau, constitué lors de la délibération du CA :

est Président Adjoint : ROUSSEAU Frédéric

est Vice Président : CELSAN Albert

est Trésorière : RENARD Marie-Noëlle

est Trésorier Adjointe : SAHM Philippe

est Secrétaire : PLEUT Martine

est Secrétaire Adjointe : VARON Céline

Clôture de séance 23h30

Le Président

Laurent RACHET

La secrétaire

Emmanuelle ROLLAND